



Gérer ses Déchets Dangereux

PUBLIC :

Industriels et collectivités locales
Personnel en charge de la gestion des déchets dangereux
Responsable Sécurité Environnement
Responsable technique, laboratoire
Responsable service généraux, logistique

OBJECTIFS :

Caractérisation, classification, réglementation, filières de traitement

Identifier les obligations applicables aux déchets industriels

Caractériser et classer ses déchets non dangereux et dangereux

Connaître les filières de valorisation et de traitement adaptées à son activité

DUREE :

2 journées de 7 heures

LIEU :

A définir

Coop'alpha

1 avenue de la libération

33310 LORMONT

Scop ARL à capital variable - Siret 48237148100029 -

APE 7022Z -

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°72330705833

auprès de Préfet de la Région Aquitaine



CONTENU :

- 1) **Caractérisation et classification des déchets**
 - Les déchets non dangereux
 - . les caractéristiques
 - . les éléments influant sur le tri
 - Les déchets dangereux
 - . les caractéristiques chimiques et les risques inhérents aux différentes familles
 - . le repérage des risques : réglementation relative à l'étiquetage des produits et aux fiches de données de sécurité
 - . les incompatibilités majeures
 - . la nomenclature européenne des déchets : décret n° 2002-540 du 18 avril 2002
- 2) **Les contraintes réglementaires**
 - Le cadre réglementaire : principaux textes relatifs aux déchets
 - Le cas spécifique des déchets d'emballage
 - Les différentes responsabilités et obligation du producteur de déchets
 - La traçabilité des déchets : contrat, BSD, registres
- 3) **Préparer et transporter des déchets dangereux**
 - Respecter les obligations du producteur de déchets
 - Savoir classer un déchet dangereux par rapport à la réglementation ADR
 - . Les différentes classifications des matières dangereuses
 - . Valider si son activité est assujettie à l'ADR
 - . Vérifier s'il y a nécessité de faire appel à un conseiller à la sécurité
 - . Les spécificités des déchets
 - . Le cas spécifique des emballages souillés
 - Mettre en conformité l'emballage, l'étiquetage et le marquage
 - Contrôler la conformité du matériel de transport
 - . Les transports en colis ou en vrac (benne et citerne)
 - . Le respect des règles relatives aux opérations de chargement et de déchargement
- 4) **Les filières de traitement des déchets**
 - Les installations de transit, de regroupement et de prétraitement
 - Les modes d'élimination pour chaque type de déchet :
 - . l'incinération spécialisée
 - . le traitement physico-chimique
 - . le recyclage et la valorisation
 - . la vitrification
 - . la mise en centre de stockage
 - Le choix de la filière la mieux adaptée : optimiser le tri et les coûts de gestion des déchets industriels
- 5) **Exercices et validation de la formation**
 - Recherche de codes à partir de la nomenclature
 - Etude d'un cas concret
 - QCM pour validation des acquis